

MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIRECTION DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR

VISION :
« ASSURER UNE MEILLEURE ORGANISATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE EN VUE DE SA PLUS ADEQUATE IMPLICATION DANS L'EFFORT DE DEVELOPPEMENT NATIONAL »

MISSION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR :
« CREER LES CONDITIONS D'UNE IMPLICATION PLUS FORTE DES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR A L'OEUVRE DU DEVELOPPEMENT NATIONAL »

| Axes stratégiques | Objectifs poursuivis | Actions clés proposées |
|---|---|---|
| 1-Valorisation du capital humain, économique et social de la diaspora | Mobilisation des investissements, des compétences et savoirs faire des togolais de l'Extérieurs | <ul style="list-style-type: none"> • Créer le Répertoire des Compétences et des Associations des Togolais de l'Extérieur (RECOATEX) dans les juridictions des Ambassades ; • Créer une plateforme digitale de recensement et de stockage de données ; • Compléter les données et profiler les membres de la diaspora en fonction de leurs activités (métiers...), de leurs parcours académiques et de leurs domaines de compétences ; • Faire le rapprochement des expertises et du savoir faire entre les compétences nationales et celles des Togolais de l'Extérieur. • Accompagner la finalisation de l'étude de faisabilité du FTTEX commandée par le Ministère ; |
| | Mise en œuvre du programme de coréalisation de projets de développement local dans les régions d'origine des migrants | <ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats avec des associations de la diaspora et les localités / communautés au Togo ; • Mettre en place un partenariat entre le Ministère et des structures étatiques/non étatiques pour l'étude et qualification des projets de développement local ; • Lancer les activités du Programme de coréalisation ; • Encourager les programmes de financement par subvention de contrepartie. |
| | Mise en œuvre du projet de volontariat solidaire pour le développement (VSD) | <ul style="list-style-type: none"> • Etablir des partenariats avec des associations de la diaspora et les localités au Togo et dans les pays d'accueil des Togolais de l'Extérieur ; • Lancer les activités du Volontariat solidaire pour le développement. • Encourager les missions d'enseignement des membres qualifiés de la diaspora togolaise dans les universités et écoles au Togo ; • Favoriser les missions médicales multidisciplinaires des membres de la diaspora togolaise qualifiés au Togo ; |

| | | |
|---|---|--|
| <p>2- Renforcement de la communication et des relations entre le Gouvernement et la diaspora</p> | <p>Création des structures et outils aptes à mobiliser et à réintégrer la diaspora togolaise</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un plan de mise en place du Haut Conseil des Togoïens de l'Extérieur (HCETE) pour servir d'interface entre le Gouvernement et la diaspora • Finaliser et diffuser le Guide des Togoïens de l'extérieur • Créer une plateforme de porteurs de projets de la diaspora • Initier un projet qui renforce l'image de marque du Togo à l'Extérieur |
| | <p>Réalisation de la cartographie de la diaspora togolaise et sa répartition dans le monde</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les études permettant de disposer du profil et de la répartition de la diaspora togolaise dans le monde (cartographie) • Proumouvoir les regroupements des Togoïens de l'Extérieur pour assurer une représentativité de la diaspora |
| | <p>Organisation d'un Forum Economique des Togoïens de l'Extérieur (FETEX)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une Cellule de Mobilisation de la Diaspora ; • Mobiliser les partenaires techniques et financiers ainsi que les opérateurs économiques ; • Organiser des séances d'information et de mobilisation à l'endroit de l'Administration et des acteurs économiques nationaux sur la tenue du forum économique de la diaspora ; • Organiser des tournées d'information et de mobilisation |
| | <p>Projet de Création d'un Observatoire de la Migration et de la Diaspora</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une politique nationale de gestion des togolais de l'Extérieur (en lien avec la politique nationale migratoire du Togo et le PND 2018-2022) ; • Actualiser périodiquement les données de suivi des Togoïens de l'Extérieur (recensement, cartographies des profils, répertoires des compétences et des acteurs économiques) ; • Mettre en œuvre des projets de Recherches et Développement sur la diaspora ; • Mettre en place d'une cellule d'information et de coordination de la prise en charge des migrants de retour |
| <p>3- Amélioration de la défense et de la protection des intérêts des Togoïens</p> | <p>Organisation d'une campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les populations cibles et tous les acteurs concernés, • Mobiliser les différents partenaires ; • organiser une rencontre d'échange avec les structures techniques et établir un chronogramme ; • Lancer la campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière et clandestine. |
| | <p>Plaidoyer en vue de la facilitation des démarches consulaires et administratives</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Répertoire de façon exhaustive les difficultés administratives des togolais de l'extérieur en relation avec les points focaux dans les Ambassades ; • Organiser des rencontres d'échanges avec la DGDN ; • Mettre en place un mécanisme fonctionnel et le diffuser. • Promouvoir les services en ligne pour la diaspora (e-visa, carte consulaire, laissez-passer, formalités de préparation de carte d'identité et du passeport...) |
| | <p>Négociation des accords bilatéraux de migration professionnelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les pays demandeurs de main d'œuvre ; • Identifier les pays de non-respect des droits de travailleurs migrants (les pays du proche et moyen orient) ; • Définir et mettre en œuvre une stratégie avec les structures techniques concernées ; • Initier les négociations au plan diplomatique en vue de la négociation des accords bilatéraux de migration professionnelle ; • Signer des accords. |

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES TOGOLAIS DE L'EXTERIEUR

La feuille de route pour les Togolais de l'Extérieur répond à une vision, celle d'assurer une meilleure organisation de la diaspora togolaise en vue de sa plus adéquate implication dans les efforts de développement national. Sa mission est de créer les conditions d'une implication plus inclusive de la Diaspora togolaise à l'œuvre de construction nationale.

Conformément à cette vision, les actions du Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur (MAEIATE) en faveur de la diaspora togolaise s'articuleront autour de trois (03) axes majeurs à savoir :

- la valorisation du capital humain, économique et social de la diaspora ;
- le renforcement de la communication entre le Gouvernement et la diaspora ;
- l'amélioration de la protection et de la défense des intérêts des Togolais de l'extérieur.

L'exécution de ces axes stratégiques est planifiée de manière concise par cette feuille de route en deux grandes parties : la première partie est consacrée au Programme d'Actions Prioritaires (PAP) tandis que la seconde porte sur le Programme à Moyen et Long terme (PMLT).

Le *Programme d'Actions Prioritaires* fait référence à deux axes principaux. Il s'agit notamment de :

- la valorisation du capital humain, économique et social de la diaspora ;
- le renforcement de la communication entre le Gouvernement et la diaspora.

Dans la mise en œuvre du premier axe stratégique consacré à la valorisation du capital humain, économique et social de la diaspora, le Ministère entend exécuter plusieurs projets au nombre desquels se trouvent :

- Créer le Répertoire des Compétences et des Associations des Togolais de l'Extérieur (RECOATEX) dans les juridictions des Ambassades ;
- Créer une plateforme digitale de recensement et de stockage de données ;
- Compiler les données et profiler les membres de la diaspora en fonction de leurs activités (métiers...), de leurs parcours académiques et de leurs domaines de compétences ;

- Faire le rapprochement des expertises et du savoir-faire entre les compétences nationales et celles des Togolais de l'Extérieur.
- Accompagner la finalisation de l'étude de faisabilité du FITEX commandée par le Ministère ;
- Etablir des partenariats avec des associations de la diaspora et les localités / communautés au Togo ;
- Lancer les activités du Programme de coréalisation ;
- Encourager les programmes de financement par subvention de contrepartie.
- Lancer les activités du Volontariat solidaire pour le développement.
- Encourager les missions d'enseignement des membres qualifiés de la diaspora togolaise dans les universités et écoles au Togo ;
- Favoriser les missions médicales multidisciplinaires des membres de la diaspora togolaise qualifiés au Togo.

Ces projets visent à mettre en place des stratégies d'animation et de communication novatrices qui permettent d'informer, d'orienter, de connecter et de galvaniser la diaspora togolaise, l'amenant ainsi à s'engager en faveur du développement national.

Le second axe stratégique intitulé 'Renforcement de la communication entre le Gouvernement et la diaspora' traite des projets ci-après:

- Elaborer un plan de mise en place du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) pour servir d'interface entre le Gouvernement et la diaspora ;
- Finaliser et diffuser le Guide des Togolais de l'extérieur ;
- Créer une Plateforme de Porteurs de projets de la Diaspora ;
- Initier un projet qui renforce l'image de marque du Togo à l'Extérieur ;
- Réaliser les études permettant de disposer du profil et de la répartition de la diaspora togolaise dans le monde (cartographie) ;
- Promouvoir les regroupements des Togolais de l'Extérieur pour assurer une représentativité de la diaspora ;
- Mettre en place une Cellule de Mobilisation de la Diaspora ;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers ainsi que les opérateurs économiques ;
- Organiser des séances d'information et de mobilisation à l'endroit de l'Administration et des acteurs économiques nationaux sur la tenue du forum économique de la diaspora ;
- Organiser des tournées d'information et de mobilisation

Au regard des intitulés de ses projets, on comprend aisément que leurs exécutions permettront de restaurer la confiance et de jeter les bases d'un partenariat mutuellement bénéfique pour la diaspora togolaise et les pouvoirs publics.

Le Programme à Moyen et Long Terme quant à lui traite du troisième axe stratégique relatif à « l'Amélioration de la défense et de la protection des intérêts des Togolais ». Au titre de cet axe, les actions suivantes seront mises en œuvre :

- Elaborer une politique nationale de gestion des togolais de l'Extérieur (en lien avec la politique nationale migratoire du Togo et le PND 2018-2022) ;
- Actualiser périodiquement les données de suivi des Togolais de l'Extérieur (recensement, cartographies des profils, répertoires des compétences et des acteurs économiques) ;
- Mettre en œuvre des projets de Recherches et Développement sur la diaspora ;
- Mettre en place une cellule d'information et de coordination de la prise en charge des migrants de retour ;
- Lancer la campagne de sensibilisation sur la migration irrégulière et clandestine ;
- Répertorier de façon exhaustive les difficultés administratives des togolais de l'extérieur en relation avec les points focaux dans les Ambassades ;
- Organiser des rencontres d'échanges avec la DGDN ;
- Promouvoir les services en ligne pour la diaspora (e-visa, carte consulaire, laissez-passer, formalités de préparation de carte d'identité et du passeport...)
- Identifier les pays demandeurs de main d'œuvre ;
- Identifier les pays de non-respect des droits de travailleurs migrants (les pays du proche et moyen orient) ;
- Initier les négociations au plan diplomatique en vue de la négociation des accords bilatéraux de migration professionnelle ;
- Signer les accords.

La mise en œuvre de ses projets permettra de disposer d'un observatoire de la migration et de la diaspora, de sensibiliser les populations cibles sur la migration irrégulière et clandestine, d'œuvrer en vue de la facilitation des démarches consulaires et enfin de négocier des accords bilatéraux de migration professionnelle.

Les enjeux économiques de l'heure et les investissements de la diaspora au Togo ont laissé percevoir qu'une meilleure organisation de cette dernière contribuerait à une amélioration de son apport aux efforts consentis pour une croissance soutenue de l'économie nationale et pour le progrès social.

En effet, la diaspora togolaise, fort remarquable par les transferts de fonds, 423,25 millions de dollars en 2017, soit 8,4 % du PIB, les retombées économiques des séjours au pays des Togolais de l'Extérieur notamment durant les vacances, les différents projets initiés dans le développement local, ses contributions aux initiatives de coopération et de co-développement et la présence de togolais de l'extérieur au sein des grandes institutions internationales et multinationales représentent autant d'atouts stratégiques du gouvernement dans sa nouvelle politique de développement.

Après les signes forts donnés pour remobiliser toutes les composantes de la Nation, il est important pour le Gouvernement d'associer les Togolais de l'Extérieur au grand mouvement de construction du pays. Le Togo a besoin de tous les Togolais et de toutes les togolaises où qu'ils soient.

La réalisation de cet ambitieux projet du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Togolais de l'Extérieur déroulé dans sa feuille de route en faveur de nos compatriotes à l'extérieur nécessite un engagement et une forte adhésion de tous.

C'est pourquoi l'ensemble des partenaires techniques et financiers, les acteurs du secteur privé, de la société civile, les compatriotes de la diaspora et les médias sont invités à se l'approprier et s'engager pleinement dans sa mise en œuvre pour une réelle dynamique partagée dans le processus de développement national.